

20110117_DL_03

OBJET :

Budget annexe –
contributions 2011 pour le
remboursement de
l'emprunt

Date de convocation :
22 décembre 2010

Date de séance :
17 janvier 2011

Date d'affichage :
24 janvier 2011

Membres en exercice : 35

Membres présents : 19

Membres votants : 22

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille onze, le 17 janvier à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Christian BOQUET, Michel CAPON, Didier CARDON, Daniel CARPENTIER, François DEBEUGNY, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Patrice LETALLE, Luc LHEUREUX, Dominique MAGNIER, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Gérard PRUVOT, Catherine QUIGNON, Jean-Claude RENAUX, Laurent SOMON, Jean-Pierre TETU et Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaires de séance : Jean-Pierre TETU et Michel CAPON

Pouvoirs :

- Paul PILOT à Jean-Pierre TETU
- Michel WATELAIN à Jean-Marc WISSOCQ
- Jean-Marie BLONDELLE à Jean-François VASSEUR

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le budget primitif 2011
- Vu les échéances du remboursement des emprunts d'un montant total de 2 295 774€ pour 2011, dont 2 213 089€ à la charge du Conseil général et d'Amiens Métropole

DELIBERE

ARTICLE 1 – Somme Numérique a emprunté 31 693 021€ entre 2004 et 2007 pour la création du réseau structurant PHILEAS NET. La répartition du remboursement jusqu'à la fin des échéances de ces emprunts a été arrêté à 83,18% pour le Conseil Général de la Somme et 16,82% pour Amiens Métropole. Par conséquent, les contributions pour l'exercice 2011, en couverture de ces annuités d'emprunt sont approuvées comme suit :

Amiens Métropole	316 742,65	16,82%
Conseil Général de la Somme	1 566 388,43	83,18%
TOTAL contributions 2010	1 883 131,08	

ARTICLE 2 – Somme Numérique a emprunté en 2009, 775 000€ pour l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département, pour le compte du CG80. Somme Numérique a emprunté en 2010, 3 000 000€ pour la couverture des zones blanches, pour le compte du CG80. Par conséquent, la contribution pour l'exercice 2011 du Département de la Somme en couverture de ces annuités d'emprunt est de 329 957,41 €.

ARTICLE 3 – Afin de tenir compte de l'importance de la contribution du Conseil général qui s'élève globalement à 1 896 345,84€, cette somme sera prélevée par l'émission de 3 titres de recette selon l'échéancier du remboursement des emprunts : 632 115,28€ au 15 février 2011, au 15 avril 2011 et au 15 août 2011.

ARTICLE 4 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.